



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

F
N***21083699***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**05 JUL. 2021****Greffe**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0427 450 492****Nom**(en entier) : **DHERTE-NAMUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **rue de l'Abbaye 20-22 - 5000 NAMUR****Objet de l'acte : renouvellement du mandat du Commissaire**

(décision de l'assemblée générale du 18 juin 2021)

« L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire du cabinet BDO Réviseurs d'Entreprises S.R.L., sis Nysdam Office Park, Avenue Reine Astrid, 92, 1310 La Hulpe, enregistré au RPM sous le numéro 0431.088.289, inscrit à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro B00023, et représenté par Monsieur Michaël Delbeke, Réviseur d'Entreprises, inscrit à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A02323, pour une durée de trois exercices consécutifs, soit pour les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2021, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023 et qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2024 qui se prononcera sur l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2023.

Les honoraires du commissaire, indexable annuellement, sont fixés à 10.000,00 par an. »

Jean-Claude DHERTE
Administrateur - Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).